



PARLEMENT EUROPÉEN

2014 - 2019

Commission des libertés civiles, de la justice et des affaires intérieures

2014/2085(DEC)

13.1.2015

AMENDEMENTS

1 - 2

Projet d'avis
Sylvie Guillaume
(PE541.384v01-00)

Décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2013, section IX – Contrôleur européen de la protection des données (2014/2085(DEC))

AM\1038312FR.doc

PE541.402v01-00

FR

Union dans la diversité

FR

Amendement 1
Lorenzo Fontana

Projet d'avis
Paragraphe 5

Projet d'avis

5. considère, de façon générale, qu'il convient de consacrer davantage d'attention à l'établissement de la bonne gestion financière, à savoir l'économie, l'efficacité et la performance avec lesquelles le Contrôleur européen de la protection des données a utilisé les crédits dont il dispose afin de remplir les tâches qui lui sont dévolues.

Amendement

5. considère, de façon générale, qu'il convient de consacrer davantage d'attention à l'établissement **et à la planification** de la bonne gestion financière, à savoir l'économie, l'efficacité et la performance avec lesquelles le Contrôleur européen de la protection des données a utilisé **et utilisera** les crédits dont il dispose afin de remplir les tâches qui lui sont dévolues.

Or. it

Amendement 2
Tomáš Zdechovský

Projet d'avis
Paragraphe 5

Projet d'avis

5. considère, de façon générale, qu'il convient de consacrer davantage d'attention à l'établissement de la bonne gestion financière, à savoir l'économie, l'efficacité et la performance avec lesquelles le Contrôleur européen de la protection des données a utilisé les crédits dont il dispose afin de remplir les tâches qui lui sont dévolues.

Amendement

5. considère, de façon générale, qu'il convient de consacrer davantage d'attention à l'établissement de la bonne gestion financière **conformément au principe budgétaire d'annualité**, à savoir l'économie, l'efficacité et la performance avec lesquelles le Contrôleur européen de la protection des données a utilisé les crédits dont il dispose afin de remplir les tâches qui lui sont dévolues.

Or. en